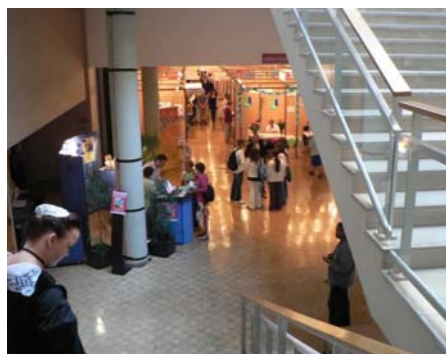




ACALPA était présente au Forum des associations de Chaville le 9 septembre 2006.

**Bienvenue aux nouveaux adhérents.
Merci à tous ceux qui ont pu se libérer pour nous rejoindre.**





ACALPA vous accueille sur rendez-vous à la maison du Citoyen et des Associations de Chaville
GSM : 06.75.7.03.14

La Maison du Citoyen et des Associations

1392, avenue Roger Salengro – Chaville 01.41.15.82.00

Une équipe disponible,
 Un collectif d'intervenants à l'écoute,
 des volontaires attentifs pour :

Un Réseau de Soutien à l'Initiative Associative

Où il est question d'aider ou accompagner toutes celles et tous ceux qui, seul ou en groupe, souhaitent se rendre utiles ou participer à la vie locale. Sur rendez-vous, toutes vos réponses à propos :

- De l'organisation, de la gestion et du droit des associations
- De l'accompagnement des manifestations associatives
- Des demandes de subventions directes et/ou indirectes
- Des associations présentes sur le territoire
- De l'actualité de la vie associative locale...
- De l'entraide bénévole et du volontariat...

Contact : g.gohet@ville-chaville.fr

Des « Ateliers Citoyens »

Soirées mensuelles d'information et d'échanges, en petits groupes, sur des sujets juridiques ou sociaux animées par des professionnels du Droit et/ou des personnalités des Sciences Humaines (ex. : L'autorité parentale, les crédits à la consommation, les relations locataire-propriétaire, l'association en question, Jeunes et Loi, la rupture du couple...).

Contact : s.viaud@ville-chaville.fr ; g.gohet@ville-chaville.fr



Un « Point d'Accès au Droit »

Lieu d'accueil, d'écoute, d'information et d'orientation pour permettre à chacun :

- De connaître ses droits avant d'accomplir toute démarche,
- D'être conseillé lors de désaccords avec ses voisins, sa famille, ses enfants ou employeur,
- D'être aidé en tant que victime d'infraction,
- De trouver un accompagnement pour l'accomplissement de démarches,
- D'échanger avec d'autres personnes ayant les mêmes préoccupations.

Pour tous les domaines du Droit, un contact direct avec des professionnels compétents et disponibles : · Informateurs juridiques, · Avocats, · Ecrivain public, · Médiatrice familiale, · Conciliateur de Justice...

Contact : pad.mchaville@free.fr



La Mairie vous accueille :

- lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
 - mardi de 13h30 à 17h30
 - samedi de 8h30 à 12h.
- Tél : 01 41 15 40 00

Vie scolaire

6 écoles maternelles
 4 écoles élémentaires
 2 collèges, 1 lycée privé

Petite enfance

3 crèches collectives
 1 crèche familiale
 1 jardin d'enfant
 1 halte-garderie

Culture, sports et loisirs

200 associations culturelles, sportives, sociales, humanitaires .
 1 salle de spectacle et de cinéma (637 places)
 1 conservatoire de musique
 1 bibliothèque-médiathèque
 1 académie des Beaux-Arts
 1 Maison des Jeunes et de la Culture
 1 stade, 6 gymnases, 7 courts de tennis, 4 courts de squash
 2 dojos, 1 skate-parc, 1 jardin d'arc, 1 terrain multisports